

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **26 janvier 2017** à **19h30**

N° délibération D2017-01-04	Date de convocation 19 janvier 2017	Date d'affichage 9 février 2017
---------------------------------------	---	---

Nombre de conseillers				
En exercice	Présents	Absents exc.	Absents	Votants
15	14	1	0	14

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	M. POINSIGNON Gilles	Mme BOULANGE Rachel
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme LUBNAU Dominique	Mme DAUMAIL Martine
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	Mme CAISSUTTI Claudie
M. MULLER Jean-Marie	M. FALLITO Giovanni	M. MARTIN Michel
Mme MARTIGNON Sonia	Mme PREVOT Nadège	

Etaient absents excusés

M. MARION Julien	Pas de pouvoir
------------------	----------------

Objet : **Nouveau régime indemnitaire RIFSEEP**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le régime indemnitaire en faveur du personnel communal est en cours de réforme. Le nouveau régime, désormais dénommé « RIFSEEP » (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) va se mettre en place progressivement au sein des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire propose de maintenir jusqu'à nouvel ordre le régime indemnitaire actuel et d'attendre le retour d'expérience des communes voisines avant de mettre en place ce nouveau régime.

Après délibération :

- 12 conseillers se prononcent pour,
- 1 conseiller s'abstient.

Le Conseil municipal décide :

- De **MAINTENIR** le régime indemnitaire jusqu'à présent appliqué comprenant l'indemnité suivante : « Indemnité d'administration et de technicité (IAT) », conformément aux délibérations D2015-10-01 du 7 décembre 2015 et D2016-02-02 du 25 février 2016.
- De **CHARGER** Monsieur le Maire de l'attribution des primes au profit du personnel communal titulaire et non titulaire.

Fait à Silly-sur-Nied, le 26 janvier 2017
 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied



 Signature et cachet